



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

Plantes sauvages du Massif central

EXPO PHOTO DOSSIER DE PRÉSENTATION

Dans la perspective de faire connaître la diversité végétale du Massif central au plus large public, le Conservatoire botanique national met gratuitement à disposition une exposition photographique itinérante.

Plus de 40 panneaux invitent à la découverte de plantes rares, méconnues, menacées ou emblématiques de ce massif montagneux occupant 15% du territoire métropolitain.

+ d'infos sur
WWW.CBNMC.FR

suivez-nous sur



LA FLORE DU MASSIF CENTRAL

Des larges méandres de l'Allier aux gorges profondes du Tarn, des cratères verdoyants du Puy-de-Dôme aux avens du Larzac, des tourbières limousines aux forêts du Morvan, **le Massif central concentre une extraordinaire diversité de paysages** qui vaut au pays, une bonne part de son attractivité touristique et de ses richesses patrimoniales.

En dehors des quelques grandes zones urbaines, le Massif central se caractérise par un paysage de moyennes montagnes verdoyantes, riches en forêts (34 %), en prairies et pelouses (40 %), en zones humides (lacs d'altitude et tourbières, etc.). Ces montagnes entrecoupées par de grands fleuves ou rivières (Loire, Allier, Creuse, Dordogne, etc.) sont empreintes d'une certaine originalité liée à leur histoire volcanique.

Cette diversité de sols, de climats, de reliefs et de paysages fait du Massif central, un territoire particulièrement accueillant pour la flore. **Avec plus de 3 904 espèces de plantes vasculaires dont 2846 sont indigènes connues, ce massif montagneux figure parmi les territoires les plus diversifiés de la métropole.**

Parmi cette flore, certaines espèces ont calqué leur aire de répartition française aux limites géographiques du Massif central. D'autres sont présentes plus largement sur le territoire métropolitain mais détiennent l'essentiel de leurs bastions dans le Massif central. De manière plus symbolique et culturelle, le Narcisse des poètes ou la Gentiane jaune figurent parmi les « enfants du pays » les plus connus du public. Ces espèces, bien que très communes sur d'autres massifs français, sont souvent citées comme étant caractéristiques du Massif central, notamment en raison de leurs usages traditionnels.

D'un autre point de vue, **notre territoire porte une responsabilité particulièrement forte quant à la préservation de certaines espèces** plus largement réparties en Europe mais pour lesquelles les dernières populations s'observent, parfois seulement, sur le Massif central. D'autres espèces, enfin, se montrent particulièrement rares du fait de leur endémicité propre au Massif central. Ainsi, la Jasione crépue d'Auvergne ou encore l'Alysson du Rhône ne s'observent qu'en de rares localités du Massif central, et **nulle part ailleurs dans le Monde...**



Oeillet superbe (*Dianthus superbus*).

Choisis et conçus par les botanistes du CBN, ces portraits de plantes éclairent sur l'extraordinaire biodiversité régionale et nous invitent à prêter attention à la fragilité du vivant. En effet, l'ensemble des travaux menés sur la flore vasculaire du territoire d'agrément du CBN Massif central témoigne de la forte pression exercée sur ce patrimoine : dans chaque ancienne région du territoire d'agrément (avant réforme territoriale), **environ 20 % de la flore vasculaire régionale est menacée d'extinction, 7 % quasi-menacée.**

Parc de la Tête d'Or. Lyon, 2024





Jardins de l'Évêché. Limoges, 2025

CONTENU

L'exposition est composée de plus de **40 tirages photographiques en couleur, de format 594 x 841 mm (portrait)** imprimés sur des panneaux en aluminium de 3mm d'épaisseur (finition brillante).

Les photographies ont toutes été effectuées par les agents du CBN Massif central, dans le cadre de leurs travaux.

Sous chaque photographie, un court texte présente l'espèce, son originalité et ses enjeux de conservation à l'échelle du Massif central.

Les panneaux sont perforés dans les angles de manière à les fixer sur un support rigide (grille, bardage, piquets...).

Les supports d'accrochage ne sont pas fournis et restent à la charge de l'emprunteur.

CONDITIONS DE PRÊT

L'exposition est mise à disposition gratuitement, sur simple demande suivie de la signature d'une convention de prêt. Celle-ci détermine notamment la durée, les conditions de transport, d'assurance et de sécurité, les droits d'utilisation, etc.

Le transport aller et retour ainsi que le montage et démontage de l'exposition seront assurés par l'emprunteur. Un état des lieux devra être réalisé sur l'ensemble des éléments constituant l'exposition lors de sa prise en charge et de son retour ou de son transfert dans un autre lieu.

PERSONNALISATION & MÉDIATION CULTURELLE

Une **offre de médiation ou de valorisation** co-construite entre le CBN Massif central et l'emprunteur peut être proposée : animations, conférences, sorties botaniques... Les activités et leur régularité seront alors à déterminer conjointement, dans la limite des disponibilités des services du CBN Massif central.

L'emprunteur, en accord avec le CBN Massif central, peut **enrichir l'exposition de nouveaux visuels** en relation avec sa politique de connaissance, de préservation et de valorisation de la flore sauvage. Les espèces figurant alors dans l'exposition seront choisies d'un commun accord tandis que les frais de conception graphique et d'impression seront à la charge de l'emprunteur.

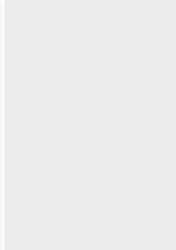
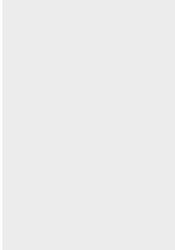
La réalisation d'un **panneau introductif** est à la charge de l'emprunteur. Ce panneau devra nécessairement mentionner le partenariat engagé avec le CBN Massif central. Le logo du CBN Massif central sera clairement visible.

Le CBN Massif central pourra réaliser les panneaux supplémentaires à la demande de l'emprunteur. Dans ce cas un avenant à la convention de prêt fixera les conditions de cette réalisation.

PLUS DE 40 ESPÈCES PRÉSENTÉES

L'exposition itinérante "Plantes sauvages du Massif central" propose de découvrir quelques plantes rares, méconnues, menacées ou emblématiques du Massif central, à savoir :

- **Carline à feuilles d'acanthé** (*Carlina acanthifolia* All., 1773)
- **Homogyne des Alpes** (*Homogyne alpina* (L.) Cass., 1821)
- **Jasione crépue d'Auvergne** (*Jasione crispa* subsp. *arvernensis* Tutin, 1973)
- **Utriculaire australe** (*Utricularia neglecta* Lehm., 1828)
- **Pavot argémone** (*Papaver argemone* L., 1753)
- **Parnassie des marais** (*Parnassia palustris* L., 1753)
- **Comaret des marais** (*Comarum palustre* L., 1753)
- **Ail de la Sainte-Victoire** (*Allium victorialis* L., 1753)
- **Scille d'automne** (*Prospero autumnale* (L.) Speta, 1982)
- **Scille lis-jacinthe** (*Tractema lilio-hyacinthus* (L.) Speta, 1982)
- **Marsilée à quatre feuilles** (*Marsilea quadrifolia* L., 1753)
- **Orchis sureau** (*Dactylorhiza sambucina* (L.) Soó, 1962)
- **Adonis annuel** (*Adonis annua* L., 1753)
- **Alysson du Rhône** (*Alyssum rhodanense* Jord. & Fourr., 1868)
- **Antennaire dioïque** (*Antennaria dioica* (L.) Gaertn., 1791)
- **Petite Astrance** (*Astrantia minor* L., 1753)
- **Crocus de printemps** (*Crocus vernus* (L.) Hill, 1765)
- **Souchet bai** (*Cyperus badius* Desf., 1798)
- **Étoile d'eau** (*Damasonium alisma* Mill., 1768)
- **Œillet superbe** (*Dianthus superbus* L., 1755)
- **Épipactide du castor** (*Epipactis fibri* Scappat. & Robatsch, 1995)
- **Épipactide du Rhône** (*Epipactis rhodanensis* Gévaudan & Robatsch, 1994)
- **Épipogon sans feuilles** (*Epipogium aphyllum* Sw., 1814)
- **Fritillaire pintade** (*Fritillaria meleagris* L., 1753)
- **Gagée de Bohême** (*Gagea bohemica* Schult. & Schult.f., 18291)
- **Gentiane jaune** (*Gentiana lutea* L., 1753)
- **Malaxis des tourbières** (*Hammarbya paludosa* (L.) Kuntze, 1891)
- **Orchis bouc** (*Himantoglossum hircinum* (L.) Spreng., 1826)
- **Lathrée clandestine** (*Lathraea clandestina* L., 1753)
- **Nivéole de printemps** (*Leucojum vernalis* L., 1753)
- **Pavot du Pays de Galles** (*Papaver cambricum* L., 1753)
- **Narcisse des poètes** (*Narcissus poeticus* L., 1753)
- **Ophioglosse commun** (*Ophioglossum vulgatum* L., 1753)
- **Orchis singe** (*Orchis simia* Lam., 1779)
- **Orlaya à grandes fleurs** (*Orlaya grandiflora* (L.) Hoffm., 1814)
- **Polystich en forme de lance** (*Polystichum lonchitis* (L.) Roth, 1799)
- **Séneçon argenté** (*Jacobaea leucophylla* (DC.) Pelsner, 2006)
- **Tulipe australe** (*Tulipa sylvestris* subsp. *australis* (Link) Pamp., 1914)
- **Véronique en épi** (*Veronica spicata* L., 1753)
- **Isoète des lacs** (*Isoetes lacustris* L., 1753)



Plantes sauvages du Massif central

EXPO PHOTO DOSSIER DE PRÉSENTATION

CONTACT EXPO
Stéphane PERERA
stephane.perera@cbnmc.fr
07 52 15 20 90



Juin 2025 • © CBNMC



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MASSIF CENTRAL

CONTACT

3 rue Adrienne de Noailles
43230 CHAVANAC-LAFAYETTE
04 71 77 55 65
conservatoire.siege@cbn.fr

SUIVEZ-NOUS



POUR EN SAVOIR PLUS

Portail institutionnel
<https://www.cbnmc.fr>

Projets structurants
<https://projets.cbnmc.fr>



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT



rives du
Haut-Allier